AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (26)ItemJean-Baptiste André Godin à Hourlier, Anceaux, Desquilbet et Cie, 8 mars 1887

Jean-Baptiste André Godin à Hourlier, Anceaux, Desquilbet et Cie, 8 mars 1887

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (26)
Collation1 p. (364r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Hourlier, Anceaux, Desquilbet et Cie, 8 mars 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52293

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>8 mars 1887</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
Destinataire<u>Hourlier</u>, Anceaux, Desquilbet et Cie

Lieu de destinationSaint-Michel-en-Thiérache (Aisne) Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméSur la pétition en faveur d'un minimum salarial. Godin accuse réception de la lettre de Hourlier, Anceaux, Desquilbet et Cie. Il lui envoie cinq exemplaires de la pétition.

Notes

- Le texte de la pétition est publié dans le journal *Le Devoir* : « Pétition demandant une sanction à la loi du 21 mars 1884 sur les Syndicats ouvriers, et par cette sanction un remède aux crises du travail et de l'industrie », *Le Devoir*, n° 437, 23 janvier 1887, p. 50-55. [En ligne : https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.11/53/100/838/0/0, consulté le 24 novembre 2023]
- La pétition des ouvriers de la fonderie Hourlier, Anceaux, Desquilbet et Cie est conservée au Cnam dans le fonds Godin (FG 13 (6) (b)).

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

Pétitions

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Grise Familiatere

Mersium Hourtier, anceaux, Desquillest et eis,

de l'honneur de vous accuser releption de vous le vous de vous envoyer, par ce courrier cinq fermules de patition de vous periodes de patition de vous avez les signations penielles pour les signations penielles pour les signations de penielles peur les signations de penielles peur les signations de penielles peurs des signations de penielles peurs des signations de penielles peurs des signations de penielles peurs de penielles peurs de la penielle peur les seus de la penielle peux les seus de la peux les seus de la peux les seus de la peux les seus les seus de la peux les seus le

lu pour le nombre de signatures que voies auriez à recueiller. Venille, agréer, Mossions, mes civilistes distinguées